

Procès-verbal de la 159^{ème} assemblée générale

Lungern, Brünig Indoor, vendredi 10 novembre 2023 - 09h45

Présidence : CN Erich von Siebenthal, président SSEA

Procès-verbal : Selina Droz, secrétaire

Ordre du jour

1. Accueil et ouverture par Erich von Siebenthal, président
2. Mots de bienvenue
3. Élection des scrutateurs
4. Protocole 2022
5. Rapport annuel 2022
6. Rapport Fromage d'alpage suisse
7. Comptes annuels 2022, rapport des réviseurs
8. Décharge du comité directeur
9. Modification des statuts, modification du règlement des cotisations
10. Budget 2024 et programme d'activités 2024
11. Élections
12. Propositions selon l'art. 13 des statuts
13. Adieux
14. Divers

Protocole

1. Accueil et ouverture par Erich von Siebenthal, président

Le chœur obwaldien *Us luuter Freud* accueille l'assemblée avec un chant de bienvenue. **Le président, le conseiller national Erich von Siebenthal**, souhaite la bienvenue à tous au dans ce lieu souterrain si particulier. Il remercie chaleureusement la commission d'alpage d'Obwald pour l'organisation de l'assemblée générale.

La salle de réunion est en fait un stand de tir, ce qui fait penser au président à la misère et aux guerres actuelles dans le monde. Il espère que le calme et la paix pourront être maintenus en Suisse.

La SSEA est actuellement particulièrement préoccupée par la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la chasse. Il est important que la SSEA soit en contact avec les cantons pour que la mise en œuvre fonctionne. Pour l'économie alpestre, il faut absolument des améliorations en ce qui concerne les grands prédateurs. L'approvisionnement en eau sur les alpages reste également un grand défi.

Le représentant du comité du canton de Vaud, Toni Ludi, souhaite la bienvenue en français aux personnes de Suisse romande ; en Suisse romande, une des principales préoccupations des alpagistes est le manque de main-d'œuvre de qualité. Vera Ambühl, du secrétariat, salue en italien les membres tessinois et se réjouit qu'ils aient fait le déplacement jusqu'à Lungern. David Zumstein, président de la commission d'alpage d'Obwald, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et leur souhaite une bonne assemblée.

Erich von Siebenthal salue tous les invités, les membres d'honneur et les représentants de la presse. Il remercie la Fédération des coopératives Migros d'avoir sponsorisé le repas. Les noms des personnes excusées sont projetés à l'écran.

2. Mots de bienvenue

Le conseiller d'Etat Daniel Wyler salue les personnes présentes et souhaite à tous la bienvenue dans le beau canton d'Obwald. Le canton d'Obwald est un canton particulier, dans lequel il y a autant de poules que d'habitants. Mais il y a aussi des loups. Il fait remarquer, en exagérant quelque peu, que ce n'est pas le rôle de l'agriculture locale de mettre ses animaux de rente à la disposition des animaux sauvages. Obwald est aussi un canton très innovant : il présente par exemple une part bio de 30% et abrite de nombreuses entreprises importantes (p. ex. Biofamilia ou Axetris). Il remercie tous les alpagistes. Sans l'énergie qu'ils consacrent à leur travail (et sans les vaches), le canton serait bien moins beau ! Mais l'économie alpestre est également importante pour la région, en termes de prévention des risques naturels.

3. Élection des scrutateurs

Toni Bürgi et **Andreas Imfeld** sont élus à l'unanimité en tant que scrutateurs.

L'ordre du jour a été envoyé dans les délais. Il est approuvé sans demande de modification et sans opposition.

4. Protocole 2022

Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site Internet. **Florian Schweizer** a demandé une correction dans le processus de l'assemblée : la localité de Mels a été mal orthographiée dans le procès-verbal (*Melz*). Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec cette modification.

Le **président** remercie la rédactrice du procès-verbal, **Selina Droz**.

5. Rapport annuel 2022

Le rapport annuel a été envoyé avec l'invitation. **Le président constate** qu'il y a de plus en plus de thèmes politiquement importants dans le domaine de l'économie alpestre et que la SSEA est donc sollicitée. Il aborde quelques thèmes plus en détail :

On a beaucoup gagné avec la nouvelle ordonnance sur la chasse. Il est indispensable que les loups puissent être régulés de manière préventive. C'est maintenant aux cantons de la mettre en œuvre ; ce n'est que si elle est strictement appliquée qu'il y aura un allègement. Il appelle toutes les personnes présentes à maintenir la pression sur les cantons.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau sur les alpages, il constate qu'en 2023, nous nous en sommes encore tirés à bon compte. Il y a toujours eu des précipitations juste au bon moment. Il donne des informations quant au groupe de travail sur les vols d'hélicoptères de l'armée, sous la direction de la Conférence des gouvernements cantonaux (CGC). La SSEA a également été invitée à participer à ces réunions du groupe de travail. Il est important que l'armée puisse encore effectuer des transports d'eau sur les alpages, au moins pendant une période transitoire. L'économie alpestre n'a pas les moyens de payer elle-même les vols effectués par des entreprises privées. Des projets d'infrastructure visant à améliorer l'approvisionnement en eau des alpages sont toutefois indispensables. L'économie alpestre doit continuer à être sensibilisée par rapport à ce problème.

La révision du guide des bonnes pratiques a été menée à bien. La ligne directrice de la branche est le moyen le plus simple et le moins cher de produire du fromage d'alpage en conformité avec la législation sur les denrées alimentaires. Il est très réjouissant de constater que la qualité du fromage d'alpage s'est améliorée au cours des dernières années.

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité et sans remarques.

6. Rapport Fromage d'alpage suisse

Stefan Hagenbuch, directeur de la FPSL, remplace Martin Rüegsegger, directeur de Fromage d'alpage suisse, qui est absent pour cause de maladie. Stefan Hagenbuch présente la Commission du fromage d'alpage et les différentes activités de marketing menées par le secrétariat. Le fromage d'alpage est un très bon produit. Il évoque ensuite l'accord entre la FPSL et la SSEA, signé en 2017, qui a conduit à la création de la commission d'alpage et du bureau « *fromage d'alpage suisse* ». *Le fromage d'alpage suisse* est financé par les contributions liées au lait, pour la mise en œuvre de mesures d'entraide. L'encaissement est effectué par la FPSL. Cela fonctionne bien, mais toutes les exploitations d'alpage concernées ne paient malheureusement pas les contributions. Dans la convention, la SSEA s'est engagée à soutenir la FPSL, par des mesures de communication. La révision des statuts doit refléter cet engagement (nouvelle lettre k de l'article 19).

7. Comptes annuels 2022, rapport des réviseurs

Selina Droz présente les comptes annuels et en explique les points principaux. En raison du changement au sein du secrétariat (le secrétariat a été inoccupé pendant un mois), le montant budgétisé n'a pas été épuisé. Il a donc été possible de faire diverses provisions, par exemple pour l'implémentation du nouveau système d'encaissement prévu pour 2024 (CHF 10'000.-). Les recettes et les dépenses pour le guide des bonnes pratiques sont beaucoup plus élevées que prévues, car le projet de la 2^{ème} version a été achevé plus tôt que prévu. Les comptes annuels sont clôturés avec un bénéfice de CHF 12'276.

Le réviseur **Martin Furrer** présente le rapport des réviseurs. Les réviseurs recommandent à l'AG d'accepter les comptes. Martin Furrer remercie Blanca Padrutt pour la très bonne tenue des comptes.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

8. Décharge du comité directeur

Martin Furrer recommande de donner décharge au comité directeur. La recommandation est acceptée à l'unanimité.

9. Modification des statuts, modification du règlement des cotisations

La proposition du comité pour la modification des statuts était disponible sur Internet. **Martin Rufer**, directeur de l'USP, présente les arguments en faveur d'une collaboration plus étroite entre la SSEA et l'USP. La situation politique actuelle est très exigeante. Une représentation efficace des intérêts de l'économie alpestre est donc indispensable. Il présente le système de financement de l'USP ; jusqu'à présent, seules des contributions à la production sont prélevées sur la SAU. Pour des raisons de solidarité, l'USP souhaite qu'à l'avenir la région d'estivage soit également intégrée dans le système de cotisation. En contrepartie, l'USP s'engagera, avec la SSEA, en faveur de l'économie alpestre, par exemple dans le cadre de la nouvelle loi sur la chasse. De nouvelles initiatives problématiques sont également dans le pipeline ; l'agriculture doit s'en prémunir. Pour la première fois, les réductions des paiements directs ne sont plus un tabou, cela ne doit pas se produire. Il est également important de défendre la protection douanière. La collaboration entre l'USP et l'USP est réglée de manière contraignante dans un accord écrit. Martin Rufer espère le soutien des alpagistes. L'assemblée réagit par des applaudissements quant aux explications de Martin Rufer.

Le président présente les principes de la révision des statuts, de la révision du règlement des cotisations et du nouveau système d'encaissement. Tous les exploitants d'alpage recevront une facture de

la part d'Identitas. Le paiement des cotisations est facultatif. Tous ceux qui paient deviennent membres de la SSEA. L'économie alpestre active aura ainsi plus de poids au sein de la fédération. Les droits de vote pour les membres collectifs seront simplifiés - chaque membre collectif aura désormais une voix. Le comité propose d'augmenter les cotisations des exploitants à 60 centimes par PN. Grâce aux recettes supplémentaires, le secrétariat pourrait être augmenté de 60% à environ 90%. La représentation des intérêts de l'économie alpestre pourrait être renforcée. **Selina Droz** présente, à titre d'information, le budget 2024 tel qu'il se présenterait après l'adoption de la révision des statuts. Outre le renforcement du secrétariat, les recettes supplémentaires seraient utilisées pour divers projets. Plus d'argent est également prévu pour le travail du comité. Le comité participerait plus activement aux activités opérationnelles et serait indemnisé pour cela avec des taux légèrement plus élevés. Les indemnités forfaitaires et les jetons de présence sont actuellement très bas et ne sont plus adaptés à notre époque.

Les articles de la proposition de révision des statuts sont lus l'un après l'autre et sont votés individuellement. Tous les articles, ainsi que la révision globale, sont adoptés à l'unanimité, sans voix contre, ni abstention. Le règlement des cotisations révisé est également adopté à l'unanimité. Le président se dit très touché par cette décision et remercie chaleureusement les membres pour leur confiance.

Le président met en discussion le montant des cotisations de l'association pour l'USP. Le comité soutient la proposition de 40 centimes par PN.

Paul Odermatt, membre de la SEA du canton de Nidwald, fait une proposition concernant les cotisations des associations à l'USP : les associations agricoles cantonales font également du bon travail. Mais leur situation financière est tendue. Il propose que le taux de cotisation de 40 centimes par PN soit maintenu, mais que 10% des cotisations encaissées soient reversés aux associations cantonales. **Martin Rufer** est d'avis que cette proposition ne pourrait être mise en œuvre qu'au prix d'un important travail bureaucratique. **Le président** ajoute qu'il n'appartient pas à l'assemblée générale de la SSEA de décider de ce splitting - c'est l'affaire de négociations entre l'USP et les associations cantonales. Il recommande de rejeter cette proposition.

La proposition de Paul Odermatt est rejetée (avec 2 voix pour la proposition).

La proposition du comité (40 centimes par PN pour l'USP) est alors acceptée à l'unanimité.

10. Budget 2024 et programme d'activités 2024

Le budget est à nouveau projeté. Personne ne demande la parole. Le budget, tel que proposé par le comité directeur, est adopté à l'unanimité.

Le programme d'activités était consultable sur Internet. **Le président** présente les priorités politiques pour 2024. **Selina Droz** aborde plus en détail certains points concernant les projets et la communication :

- Une conférence des présidents aura lieu le 18 janvier.
- Le portail de connaissances sur l'économie alpestre rassemble en un seul endroit toutes les informations relatives à l'économie alpestre. De nouvelles informations y sont intégrées en permanence.
- Le projet de recherche sur le personnel d'alpage en collaboration avec la HAFL a démarré. Un questionnaire pour le personnel d'alpage sera prochainement mis en ligne. Il serait bon que de nombreuses personnes le remplissent. Des dépliants d'information sont disponibles.
- Il est fort probable que la saison d'alpage soit inscrite en décembre sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Une grande cérémonie aura lieu le 7 décembre à Bulle. Il serait souhaitable que le plus grand nombre possible d'alpagistes y participent. La SSEA aimerait jouer un rôle de leader dans la mise en œuvre de la reconnaissance qui suivra.
- Une manifestation de la plate-forme de dialogue sur le loup aura lieu le 30 novembre.

- La newsletter de la SSEA est envoyée par e-mail quatre fois par an. Il est possible de s'y abonner à tout moment (via le site web de la SSEA).

Vera Ambühl, nouvelle collaboratrice à temps partiel au secrétariat de la SSEA, se présente. Elle est politologue et a travaillé en dernier lieu aux Services du Parlement. Elle soutient le secrétariat, notamment dans le domaine de la communication.

Le programme d'activités est adopté à l'unanimité.

Le président met en discussion l'organisation de l'excursion d'alpage. L'excursion d'alpage de cette année a malheureusement dû être annulée en raison du nombre insuffisant d'inscriptions, malgré un programme très intéressant. Un vote consultatif est organisé :

Proposition 1 "La SSEA organise l'excursion d'alpage en 2024" : 5 voix

Proposition 2 "La SSEA organise l'excursion d'alpage en collaboration avec une section (s'associe à une excursion de section) : nette majorité.

Proposition 3 "L'excursion en alpage n'aura pas lieu" : 11 voix

11. Élections

Karin Ehrensperger et Roman Marchi sont proposés par le comité pour remplacer Töni Gujan (GR) et Alessandro Corti (TI), membres démissionnaires du comité. Le comité propose en outre Peter Seiler, qui représentera désormais la SSEA au sein du comité de l'USP.

Les candidats se présentent :

Karin Ehrensperger a grandi dans le canton de Saint-Gall. Après des études d'agronomie à l'EPFZ, elle a passé plusieurs étés sur l'alpage avant de reprendre, avec son mari, l'exploitation de ses beaux-parents à Davos. L'économie alpestre constitue un pilier important de l'exploitation. Elle a trois enfants. En hiver, elle enseigne l'élevage à l'école professionnelle du centre d'agriculture de Saint-Gall. Elle est membre de la commission d'alpage des Grisons.

Peter Seiler a grandi à Sarnen et y a également suivi sa formation agricole. Après des études d'agronomie à la HAFL, il dirige désormais sa propre exploitation agricole avec élevage de jeunes bêtes. Ses propres animaux sont mis à l'alpage. Il se réjouit également de sa fonction de représentant des régions de montagne auprès de l'USP. Une représentation forte de l'agriculture d'alpage et de montagne est importante.

Roman Marchi est originaire d'Olivone, où il dirige une exploitation agricole bio de 32 vaches laitières ; il possède aussi sa propre fromagerie. Il a grandi dans un milieu bilingue (italien et allemand). Il a suivi trois formations : maçon, technologue du lait et agriculteur. Ses vaches passent l'été à l'alpage. Il a lui-même travaillé quelques saisons sur l'alpage.

Le président se réjouit que la SSEA ait pu motiver des personnes aussi compétentes pour le comité ! Les trois candidats sont élus sous les applaudissements du public.

12. Propositions selon l'art. 13 des statuts

Aucune demande n'a été reçue.

13. Adieux

Deux membres du comité ont annoncé leur démission. Le président leur adresse ses plus chaleureux adieux et les remercie pour leur important engagement en faveur de l'économie alpestre :

- **Töni Gujan** était membre du comité de la SSEA depuis 2017. Il avait des connaissances très approfondies dans le domaine des grands prédateurs. Lors de réunions difficiles, par exemple avec l'OFEV, on pouvait toujours compter sur lui. C'était très agréable de travailler avec lui.
- **Alessandro Corti** était membre du comité de la SSEA depuis 2020. Il a été élu au Grand Conseil tessinois lors des dernières élections cantonales. Le président le félicite pour cette élection ; au détriment de la SSEA. Alessandro Corti a malheureusement dû décider de se retirer du comité. Il était le professionnel de la finance et de la transformation du lait au sein du comité.

14. Divers

Jürg Maurer, FCM, remercie d'avoir pu participer à l'AG et se réjouit que Migros puisse contribuer au repas de midi, en tant que signe de reconnaissance envers les alpagistes. Il félicite Ernst Wandfluh pour son élection au Conseil national et espère qu'Erich von Siebenthal pourra bientôt profiter pleinement de son temps, débarrassé de sa fonction exigeante en tant que membre du Conseil national.

Il n'y a pas d'autre demande de parole.

Le président remercie chaleureusement les participants pour cette assemblée positive et leur présence nombreuse. Il souhaite à tous les participants le meilleur dans leur entreprise et leur famille. Il clôt l'assemblée à 12h15.

Un membre de la commission d'alpage d'Obwald clôt l'assemblée par la bénédiction de l'alpage.

Société suisse d'économie alpestre



Erich von Siebenthal, président



Selina Droz, secrétaire